



Communiqué de presse

Sotteville-lès-Rouen, le 26/05/2020

Procédures disciplinaires relatives à la diffusion de notes internes, d'insultes et d'injures publiques

Plusieurs procédures disciplinaires sont en cours pour des manquements graves à l'obligation de réserve, de probité et de discrétion professionnelle. Il s'agit en l'occurrence de la diffusion de notes internes, d'insultes et d'injures publiques, sur les réseaux sociaux, contre la direction et le personnel médical. La liberté d'expression ne peut se détacher d'un mode de communication respectueux de chacun. Ces manquements ne sont pas admissibles de la part de fonctionnaires ou d'agents publics du CH du Rouvray mais, à ce jour, aucune sanction n'a été encore prononcée.

Pour la direction, les accusations portées par les syndicats SUD, CGT et le groupe « Blouses noires » ne sont pas fondées **concernant la prétendue répression contre des agents lanceurs d'alerte.**

Il est utile de rappeler que, dès le début de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19 :

- La **Direction a alerté l'ARS le 17 mars 2020** sur « manque cruel de masques pour protéger aussi bien les personnels en contact que les patients »,
- La **Direction a également fait part de cette situation préoccupante aux équipes de soins** dans le plan de continuité interne du 17 mars 2020 « *concernant l'approvisionnement désormais indispensable et urgent des équipes en masques de protection* ».
- La Direction a répondu par courriel le 21 mars 2020 ce qui suit à la question d'un représentant du syndicat SUD :

« Nous sommes tous préoccupés par la pénurie de masques de protection. C'est pourquoi j'ai préféré être transparent avec le personnel. Le problème est national. Les stocks de l'ARS via le CHU de Rouen sont attendus d'un jour à l'autre mais nous n'avons pas d'informations précises ni sur les quantités ni sur les dates de livraison. Aussi, conformément aux recommandations de la DGS que nous devons appliquer malgré tout, il convient de gérer de manière parcimonieuse le stock existant de l'établissement afin d'éviter une situation de rupture qui pourrait être risquée pour la santé des agents.

J'espère que les livraisons futures permettront de retrouver un peu plus de confort. Personne ne doute qu'il faudrait dans l'absolu équiper toutes les équipes de soins sans exception, tant pour protéger le personnel que les patients ».



Le suivi des stocks et des demandes des unités a fait l'objet d'un travail de concertation en lien étroit avec la cellule de crise Covid19 et le CHSCT. En effet, compte-tenu de la pénurie de masques et malgré les consignes nationales et régionales de ne distribuer de masques qu'en présence de cas COVID avérés, **l'établissement a préféré délivrer 2 masques par agent pour 4 jours plutôt qu'aucune dotation.**

Les représentants du personnel ont pu en effet constater que les masques ont réellement manqué au début de la crise sanitaire :

- En fin de semaine 12 (du 16 au 22 mars) : 784 masques disponibles seulement malgré le prêt de 900 masques par le CHU de Rouen ;
- En fin de semaine 13 (du 23 au 29 mars) : 5245 masques disponibles malgré une première livraison ARS de 7800 masques pour un besoin hebdomadaire nécessaire de 10 000 masques.

Il est donc **étonnant de se proclamer « lanceurs d'alerte » sur le réseaux sociaux 10 jours après le pic de pénurie, alors que la Direction a été totalement transparente sur la gestion de la crise** et que l'établissement a obtenu enfin les masques qu'il demandait.

Depuis 31 mars 2020 (semaine 14), **l'ARS a approvisionné régulièrement le CH du Rouvray à hauteur de 25 000 puis de 36 000 masques chaque semaine** : le stock en masques chirurgicaux est actuellement de plus de 135 000 masques pour un **besoin hebdomadaire de 20 000 masques** en phase de déconfinement et de reprise des activités de l'hôpital.

Au bilan, le Centre Hospitalier du Rouvray a enregistré durant toute l'épidémie, à ce jour :

- 3 patients COVID+ sur 25 testés, très certainement contaminés par des agents de l'hôpital ;
- 7 professionnels COVID avérés selon le médecin du travail.

Enfin, la **Direction s'étonne des accusations portées à son encontre concernant une intervention des forces de l'ordre** qu'elle aurait sollicitée lors de la mobilisation du 25 mai dernier devant l'entrée de l'hôpital. Celle-ci relevait d'une **procédure interne de police** afin de prévenir d'éventuels troubles sur l'espace public.

CONTACT PRESSE :

Jennifer Servais-Picord

Chargée de communication

02 32 95 18 41 / 07 77 68 56 74

jennifer.servais-picord@ch-lerouvray.fr